

Déclaration de conformité UE No. 2418

EPI-catégorie II

N° d' article: 2418 teXXor	 © BIG Arbeitsschutz GmbH
Modèle: Gants de protection coupés PU-BESCHICHTUNG	

Le fabricant

BIG Arbeitsschutz GmbH
Königsberger Str. 6
D - 21244 Buchholz i.d.N.
Allemagne

déclare sous sa seule responsabilité, que l'équipement de protection individuelle (EPI) décrit ici est conforme à la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425 et les normes harmonisées:

-  EN 420:2003+A1:2009 - Gants de protection - Exigences générales et méthodes d'essai pour gants
-  EN 388:2016 - Gants de protection contre les risques mécaniques

Centre notifié responsable de la réalisation de l'examen de type:

CTC
Parc Scientifique Tony Garnier
4 rue Hermann Frenkel
69367 Lyon Cedex 07
Frankreich
Kenn-Nr.: 0075

a effectué l'examen UE de type (module B) et a délivré le numéro d'attestation d'examen UE de type 049/2020/1006.

La spécification technique est disponible sur:



www.big-arbeitsschutz.de

Ce document a été publié le: 20.08.2019
Ce document est applicable jusqu'à: 20.08.2024

BIG Arbeitsschutz GmbH

Malte Kuhring
- gestion -